

Jean-Claude Cornu, Syndic de Romont/FR

Sise sur sa colline emblématique, Romont, ville au château savoyard devenu Vitromusée - Musée suisse du vitrail -, a longtemps vécu dans une certaine discrétion, se développant économiquement autour des entreprises internationales Tetra Pak et Electroverre, respectivement déplacée et fermée aujourd'hui. Depuis l'installation de Nespresso en 2016 et l'arrivée en 2021 à la syndication du dynamique Jean-Claude Cornu, qui peut s'appuyer sur sa longue expérience de Préfet de la Glâne, les choses bougent dans le chef-lieu du district fribourgeois.

- Comment la commune de Romont a-t-elle évolué ces dernières années?

- Sur le plan économique, un grand changement est intervenu: l'arrivée de Nespresso, avec une première étape en 2016 et à la clef 300 nouveaux emplois. Plusieurs collaborateurs se sont progressivement installés à Romont ou dans les environs. L'aspect économique est extrêmement important pour notre commune, puisque dès 2019-2020, Nespresso a installé son centre de recherche & développement à Romont, soit une petite centaine de personnes qui travaillent dans un secteur totalement séparé de la production de capsules de café. Après le départ de Tetra Pak et la fermeture d'Electroverre, la venue de Nespresso est une excellente opportunité pour

Romont, du point de vue économique et aussi de l'habitat, car au fil du temps, il y a toujours plus de collaborateurs Nespresso qui se rapprochent de Romont ou des environs. Nespresso a accéléré le mouvement dans sa stratégie, en refaisant la même usine à côté de celle construite en 2016, qui doit voir l'engagement de 300 personnes supplémentaires à l'horizon 2024. Je trouve que cette implantation est à la mesure de Romont.

Il y a aussi beaucoup d'implantation de petits commerces, notamment dans la Vieille Ville. Les emplois, selon la dernière statistique, en 2018, sont au nombre de 3777, sur une population de 5005 habitants. Dont 1200 personnes qui travaillent dans le secteur secondaire, 2400 dans le secteur tertiaire et 85 dans l'agriculture, 67% du territoire communal se situant en zone agricole. La population a progressé de 1000 habitants en dix ans. Plus de 40% de la population romontoise est d'origine étrangère, principalement portugaise.

- Quels sont les problèmes auxquels est confronté Romont?

- Notre réserve en zones d'activité est restreinte. Nous avons encore un peu plus de 30 000 m² dans une zone dite stratégique sur le plan cantonal, qui n'accepte que des demandes d'entreprises à haute valeur ajoutée. Malheureusement, on ne dispose plus beaucoup de terrains en zone artisanale. C'est un problème que connaissent beaucoup de communes et qui n'est pas propre à Romont. Nous espérons trouver un bol d'air grâce au Plan de développement régional, dans lequel la question des

zones d'habitation ou des zones d'activité doit être posée. Dans le cadre de la LAT et du Plan directeur cantonal, on travaille à la gestion de ces zones à l'échelle du district, avec trois pôles identifiés, dont Romont. On pourrait réattribuer ces hectares et là, Romont aurait une carte à jouer.

- Quel est le parc immobilier de Romont?

- Au 31 décembre 2021, Romont avait un parc immobilier de 2794 logements. Au 1^{er} juin 2022, il y avait 48 logements vacants, dont un bon tiers de logements nouveaux. Le taux de vacance est de 1,72, plutôt dans la moyenne. Il n'y a pas de volonté, au sein du Conseil communal, de fuite en avant, en imaginant des chiffres élevés de population, pour arriver par exemple à 8000 habitants. Au contraire, on se rend compte qu'en l'état, contrairement à d'autres endroits, nous avons vécu un développement relativement modeste ou modéré, mais qui nous convient bien. L'agrandissement de Romont à travers des fusions a été au programme politique de ces dernières années, sans que cela se réalise concrètement. Il y a beaucoup de cohérence dans notre développement, ce qui nous satisfait. Car Romont s'est développé entre les rivières qui bordent naturellement la ville. Et l'essentiel du développement se tient à l'intérieur de ce périmètre, qui permet de trouver toutes les infrastructures dans un rayon de quinze minutes.

- Quels sont vos projets en matière d'aménagement du territoire?

- Nous œuvrons à un projet de requalification de la Vieille Ville. Nous en sommes à la réalisation d'un mandat d'études paral-

GROS PLAN



Jean-Claude Cornu

Né en 1956, avocat.

Syndic de Romont depuis avril 2021.
Directeur de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments de 2010 à 2021.

Conseiller aux États de 1999 à 2003.
Préfet de la Glâne de 1994 à 2010.



La qualité de vie et la proximité des infrastructures sont les principaux avantages de Romont.

lèles, en mettant en place un dialogue avec les bureaux d'urbanisme et le collège d'experts. On a discuté très ouvertement avec les trois équipes mandatées, pour comparer leurs propositions. Le projet final qui prendra certes du temps, mais permettra de requalifier la Vieille Ville sous l'angle de l'habitat et des commerces, de la mobilité, des sols, de l'arborisation. Le développement de Romont est toutefois essentiellement *extra-muros*, du côté du plateau d'Arruffens et de la commune de Siviriez. C'est là que s'est fait, depuis trente ans, l'essentiel du développement de la population et de l'habitation.

Maintenant, dans le cadre du nouveau Plan d'aménagement local, il a été décidé, pour une partie de ce périmètre d'Arruffens, d'utiliser un nouvel outil, que l'on appelle «Zoom», qui définit un certain nombre de règles moins contraignantes qu'un PAD (Plan d'aménagement de détail), mais laisse une plus grande souplesse à la transformation architecturale, le tout naturellement dans un cadre préalablement défini. Le problème tient au fait qu'il s'agit d'une procédure pionnière dans le canton et qu'elle prend beaucoup de temps pour être traitée

par les acteurs concernés. Les demandes de permis de construire sont actuellement bloquées. Plus de 200 logements nouveaux et à rénover sont en attente, pour environ 65 millions de francs de travaux, car aucun effet anticipé ne peut être autorisé pour ces «zooms». Le plus gros projet pour la commune est la construction d'une nouvelle école dans ce quartier, regroupant des classes et en créant de nouvelles, pour un montant de 50 millions de francs. En parallèle de ce projet, nous revoyons tout l'accès et la circulation de ce qu'on appelle le plateau d'Arruffens, où se trouve notamment le plus grand Cycle d'orientation du canton et d'autres infrastructures qui exigent un besoin énorme en mobilité.

- Quels sont les atouts de Romont?

- Très clairement, la qualité de vie et la proximité des infrastructures sont nos principaux avantages. On trouve toutes les prestations administratives, culturelles, sportives, les services, réseau de santé et commerces nécessaires dans un environnement ville-campagne qui intéressent les habitants. J'en veux pour preuve l'immense succès que connaît l'Épicentre, piscine

largement ouverte au public, aux bassins multiples et comprenant saunas, hamam, fitness et fosse de plongeon. Ce centre est largement utilisé par les écoles et par le public, toute l'année. Je pourrais aussi parler du Conservatoire de musique, de la Bibliothèque régionale et des quarante sociétés locales, notamment dans le domaine sportif. Le fait de ne pas être situé à proximité de la N12, comme Bulle et Châtel-St-Denis, n'est pas un désavantage pour Romont. La liaison par le train est aujourd'hui, et surtout demain, un avantage certain pour Romont: c'est la vengeance du rail! Et nous ne sommes pas si éloignés des sorties d'autoroute. La desserte en transports publics est essentielle pour un développement de l'habitat et de l'économie.

- D'autres projets et perspectives?

- Un écoquartier dit de la Maillarde est envisagé sur l'ancien site de Tetra Pak, acquis par l'Etablissement cantonal de promotion foncière. Mais le grand pas en avant pour le développement de la qualité de vie à Romont viendra avec la route de contournement de la ville, qui sera réalisée en partie en tranchées couvertes. Cela permettra aussi de requalifier le quartier résidentiel de Chavannes, qui est traversé aujourd'hui par un important trafic automobile. L'avenir du site d'Erie-Electroverre, qui a fermé en 2021, soit 44 000 m², est une préoccupation pour la commune. Car ce site pourrait être une chance de réalisation de zones d'activité, il pourrait s'y faire quelque-chose de bien, afin d'éviter qu'il demeure une friche industrielle sans affectation durant de nombreuses années. Mais il faut d'abord régler la question de la dépollution des terrains. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT PASSER

ACHAT & VENTE
OR - Montres - Bijoux
 DIAMANTS - MONNAIES
 Chanel - Louis Vuitton - Hermès
 Rue du Mont-Blanc 20 - 022 738 92 10
MAGASIN HAROLD

Les fameux
Malakoffs
 et autres spécialités de l'Auberge de Luins sont incontournables!
 Venez les déguster.
 Fermé le mercredi.




Route du Village 21
 1184 Luins
 Tél.: 021 824 11 59
www.aubergedeluins.ch

